

GIGN à Mayotte: un peloton d'une trentaine d'hommes



Après l'annonce par le ministre de l'Intérieur de la création de 4 nouvelles unités du GIGN, trois en métropole et une Mayotte, le préfet Seymour Morsy rencontrait aujourd'hui le directeur général de la gendarmerie nationale. Voici quelques explications sur cette nouvelle unité.

Page 2

Social

Total : J-1 avant le déclenchement de la grève



Démographie

L'Hyper Baby-boom: 9.200 naissances en 2015, Mayotte établit un nouveau record



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Sécurité

GIGN à Mayotte: un peloton d'une trentaine d'hommes



L'équipement du GPI de La Réunion (Photo: JIR)

Après l'annonce par le ministre de l'Intérieur de la création de 4 nouvelles unités du GIGN, trois en métropole et une Mayotte, le préfet Seymour Morsy rencontrait aujourd'hui le directeur général de la gendarmerie nationale. Voici quelques explications sur cette nouvelle unité.

Le GIGN à Mayotte? L'annonce a d'abord surpris car cette unité d'élite est généralement associée à des interventions, parfois très spectaculaires, lors des prises d'otages. En réalité, les missions des GIGN en région sont bien plus variées et ces unités sont déjà présentes dans quasiment toutes les autres collectivités ultramarines. Avec la création d'une unité à Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon restera le seul Outre-mer à ne pas en être doté.

Dans les territoires ultramarins, ces unités s'appellent des GPIOM

(Groupe de peloton d'intervention Outre-mer). Elles constituent l'élite des pelotons de gendarmerie, particulièrement bien équipées et entraînées.

Elles sont constituées d'une trentaine d'hommes et ont vocation à intervenir sur l'ensemble des zones police et gendarmerie, dans une adaptation locale propre à chaque département et territoire.

En plus des missions particulières qui leur sont dévolues comme sur les fameuses prises d'otages ou les interventions dans les aéroports en cas de problème avec un avion, elles peuvent être intégrées à tous les services de police ou de gendarmerie et effectuer des contrôles de zone ou d'identité. Mais il est trop tôt pour connaître précisément les missions qui vont leur être dévolues à Mayotte.

A Mayotte, la notion de GPIOM

n'est pas totalement inconnue, des hommes en poste actuellement dans notre département en sont parfois issus. C'est le cas par exemple au PSIG (le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) dont quelques membres arrivent par exemple du GPIOM de Guyane.

La création d'une telle unité à Mayotte constitue évidemment une réponse à la crise sécuritaire que nous connaissons. Et la question est maintenant de savoir à quel rythme les choses vont se mettre en place. Le préfet qui rencontrait aujourd'hui même le directeur général de la gendarmerie nationale à Paris apportera probablement des précisions dans les prochains jours.

Recherche logements et bureaux

Si la création doit être effective dans l'année, selon les vœux du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, la trentaine d'hommes pourrait ne pas arriver en une seule fois. Ils seront en effet prélevés sur des unités déjà constituées qui vont devoir former de nouveaux personnels pour les remplacer. Et il en sera de même pour les 3 nouvelles unités annoncées pour la métropole.

Enfin dernier élément d'importance : il va falloir aussi résoudre quelques problèmes logistiques, en terme de matériels, d'équipements, de véhicules et évidemment de logements et de bureaux. En clair, la gendarmerie de Mayotte est en demande d'une caserne... fonctionnelle et pas chère en ces temps de budgets contraints.

RR

Social

Total : J-1 avant le déclenchement de la grève



Une file d'attente de bidons et d'incroyables bouchons avant la fermeture des stations total fin janvier 2014 à Mayotte

Un préavis de grève déposé par FO et l'UI-CFDT chez le pétrolier fait peser la menace d'un mouvement demain jeudi. La journée promet d'être longue dans les files d'attentes aujourd'hui.

De longues files d'attente aux stations d'essence. Mayotte n'en avait plus connu depuis longtemps, pas en tous les cas depuis la mise en place des pompes automatiques qui fonctionnent en dehors des horaires d'ouverture habituels des stations. La grève se profile chez le pétrolier et pour les conducteurs, pas question de se laisser surprendre par un mouvement dont il est bien difficile de deviner la forme et la durée.

Le préavis a été déposé vendredi dernier par Force ouvrière (FO) et l'UI-CFDT après la mise à pied de 5 employés soupçonnés de fraude. Ils auraient surfacturé une socié-

té, ne fournissant pas la quantité de carburant correspondant aux versements effectués. Sans attendre les conclusions de l'enquête et d'éventuelles suites judiciaires, Total a décidé de réagir... un peu trop vite du goût des deux syndicats qui soupçonnent la société de profiter de la situation pour mettre en œuvre des intentions cachées.

24 h d'espoirs et de craintes

«Avec son monopole d'exploitation, l'entreprise Total se sent très puissante et espère agir en tout impunité en déguisant un plan social qui n'est que la conséquence de la politique d'automatisation qui est génératrice de chômage», affirme El Anzize Hamidou, le secrétaire départemental de l'UD FO. C'est un peu vite oublier que l'installation des pompes automatiques a été l'objet de longues discussions en interne.

Les syndicats souhaitaient en effet obtenir le maximum de garanties sur le maintien de l'emploi et s'assurer précisément que les DAC (distributeurs automatiques de carburants) n'allait pas remplacer les pompiers. Ainsi, depuis la toute première ouverture le mercredi 12 novembre à la station de Majicavo (Jumbo), puis leur généralisation peu à peu dans l'ensemble des stations de Mayotte, elles ne fonctionnent que la nuit ou les jours de fermeture, en complément du service classique qui, lui, n'a en rien été modifié.

Les syndicats oublient peut-être aussi d'indiquer que les NAO (négociations annuelles obligatoires) ont débuté et que ce bras de fer pourrait aussi servir à obtenir de nouvelles avancées pour les salariés. FO et la CFDT affirment pourtant qu'il «y a toujours l'espérance d'éviter la grève» et que «ce n'est pas une fatalité»... en rajoutant qu'aucune discussion n'était hier mardi soir, prévue avec la direction.

D'ici à demain, tous les espoirs mais aussi toutes les craintes sont donc permis.

RR



Démographie

L'Hyper Baby-boom: 9.200 naissances en 2015, Mayotte établit un nouveau record



Les chiffres ne sont pas encore définitivement stabilisés mais une chose est sûre : le CHM a pulvérisé son record du nombre de naissance annuel. L'inversion de tendance depuis le recensement est maintenant spectaculaire, justifiant les annonces financières du ministère de la santé et une réunion de l'intersyndicale.

«Le compteur des naissances s'affole à nouveau». Le JDM aurait pu reprendre son titre du 17 août dernier, tant l'information est largement confirmé en ce début janvier. Pour la première fois, les naissances au centre hospitalier de Mayotte (CHM) ont dépassé le cap des 9.000 en une seule année. Elles pourraient même atteindre les 9.200 en 2015, selon les informations du JDM, réparties entre les 4 maternités des hôpitaux «périphériques» de Dzoumogné, Kahani, Mramadoudou et de Petite

Terre et la maternité centrale de Mamoudzou.

Selon les rapports d'activités de la maternité, après les 6.644 naissances de 2013 et les 7.374 bébés de 2014, un total de 9.200 naissances représenterait une augmentation de 24% d'une année sur l'autre, du jamais vu.

La saturation de l'activité dénoncée sans relâche par le personnel soignant depuis de longs mois devient à présent une réalité statistique. Car si l'ensemble des sites connaît une augmentation, l'essentiel des naissances est réalisé à Mamoudzou, où le plateau technique est plus important, alors que le taux d'occupation de la maternité y était déjà de 117% en 2014.

Ce déséquilibre avait conduit à mettre en place un système de transfert des jeunes mamans vers

les autres hôpitaux immédiatement après leur accouchement pour soulager l'hôpital central et libérer des lits.

Nécessaires «rotations sanitaires»

Si ces «procédures dégradées» sont indispensables pour ne pas asphyxier totalement le site de Mamoudzou, il n'est pas sans poser de questions sur la sécurité des femmes concernées et de leur bébé. Mais la question du choix ne se pose plus. Car, si le CHM a ouvert 20 lits supplémentaires en maternité au mois d'août dernier, ils sont loin d'être suffisants pour répondre aux besoins d'un hôpital lancé dans une course sans fin.

Le système des «rotations sanitaires» est donc loin d'être terminé et au-delà de la maternité, c'est toute «la chaîne» de la petite enfance à l'hôpital qui fait face à un afflux de patients, comme la néonatalogie et la pédiatrie.

Réalité «difficile»

«Cette forte progression de l'activité signifie, qu'avec nos partenaires, nous devons envisager des hypothèses difficiles», expliquait au JDM la direction de l'hôpital du CHM au mois d'août. Le ministère de la santé semble avoir compris que ces hypothèses sont devenues une réalité. L'annonce d'un déblocage de 4 millions d'euros au titre de 2015 et de 10 millions d'euros pour 2016 annoncé par le sénateur Thani Mahomed Soilihi il y a quelques jours n'est effectivement probablement pas étranger à ces chiffres.

Etienne Morel, le directeur du CHM, qui présente ses vœux aux

personnels demain mercredi, en dira peut-être un peu sur le fléchage de ces budgets, pour rassurer la population sur la capacité du CHM à faire face à ce baby-boom mais aussi pour tenter d'apaiser des soignants au bord de la rupture. Les vœux du directeur seront en effet doublés d'un autre rendez-vous important à l'hôpital, celui de l'intersyndicale qui pourrait décider d'un éventuel mouvement social.

Aujourd'hui, inévitablement, la question se pose de savoir jusqu'où ira le nombre des naissances, l'hypothèse des 8.500 naissances en 2015 évoqué au mois d'août dernier ayant été pulvérisé. Peut-on dépasser les 10.000 en 2016 ? Tout semble l'indiquer du côté des tendances statistiques, à moins que nous n'ayons atteint un nouveau pic, ce que personne ne semble croire au CHM.

RR

LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Insécurité

La sous-préfète sur les violences urbaines: «Je ne laisserai pas dire qu'on ne fait rien»



Recherche de stupéfiants par la brigade cynophile

Florence Ghilbert-Bezard a rejoint hier soir les gendarmes qui menaient, comme les policiers, des opérations dans de nombreux points du territoire. L'objectif : confirmer que les forces de l'ordre sont en permanence sur le terrain.

Une quarantaine de jeunes qui s'affrontent à Dapani. La nuit de dimanche à lundi a été chaude dans le village où des jeunes de Mt-samoudou étaient venus en découdre avec leurs voisins. Le prétexte était une bagarre qui les avaient opposé plus tôt dans la journée. Arrivés sur place, les gendarmes ont eux-mêmes essuyé des caillassages et les événements se sont

poursuivis hier lundi. Dès 5h40, une vingtaine de jeunes de Mt-samoudou s'était à nouveau rassemblée au niveau de l'arrêt de bus et du cimetière du village. Leur intention était de poursuivre leurs règlements de compte, comme en témoigne les couteaux, marteaux et autres rondins abandonnés sur place à l'arrivée des gendarmes.

Des heurts à Chiconi, des affrontements entre bandes entre Mgombani et Cavani, une marche qui se termine difficilement à Tsimkoura... sans parler de Doujani, les derniers jours ont connu un accumulation de violences urbaines d'une rare intensité, laissant une population plus inquiète que ja-



La brigade cynophile en action ce lundi soir à Koungou

mais qui n'hésite plus à dénoncer l'action des forces de l'ordre.

C'est précisément pour parer aux critiques, que la directrice de cabinet de préfet de Mayotte, Florence Ghilbert-Bézard, s'est déplacée dans la commune de Koungou hier soir, peu après 20 heures. «Je ne laisserai pas dire qu'on ne fait rien. Les gendarmes, les policiers, les policiers municipaux sont sur le terrain tous les jours et répondent en permanence aux sollicitations», affirmait la sous-préfète.

Des chiens sur le terrain aussi

A Longoni, Majicavo-Lamir ou Koungou, l'opération de gendarmerie était «prévue avant les événements du week-end». Elle se déroulait sur réquisition du procureur de la République permettant ainsi une fouille des véhicules et une vérification d'identité de l'ensemble des personnes à bord. «Nous n'avons pas d'explication sur le nombre important de faits du week-end dernier. Mais on adapte en permanence notre dispositif», indiquait le commandant Franck Racine qui supervisait l'opération

à Koungou ce lundi soir.

La brigade cynophile était également sur le terrain hier soir. «Le maître-chien détient 2 chiens qui opèrent sur des missions complémentaires. Ils détectent des produits stupéfiants mais ils peuvent également repérer une personne recherchée à partir de traces olfactives, des armes ou de la fausse monnaie», précisait le commandant Racine.

En plus de Koungou, d'autres opérations étaient menées hier soir à Mtsamboro ou sur Petite Terre où 22 gendarmes et policiers municipaux étaient mobilisés. «Et on ne relâche pas nos efforts sur la prévention, en finançant par exemple des postes de médiateurs», insistait Florence Ghilbert-Bézard. Mais la démographie, avec 60% de moins de 25 ans, et la réalité sociale difficile pour beaucoup d'entre eux, font que la sortie de la crise sécuritaire dans laquelle nous sommes embourbée n'est malheureusement pas encore pour tout de suite.

RR

LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.